

Cahier d'histoire de Première.

Numéro d'inventaire : 1985.00284.4

Auteur(s) : Marie-Juliette Ménard

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1941

Inscriptions :

- ex-libris : Ménard Marie-Juliette

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire, | encre bleue

Description : Cahier cousu à couverture cartonnée marron, dos toilé rouge

Mesures : hauteur : 22,5 cm ; largeur : 18 cm

Notes : Marie-Juliette Ménard, élève de classe de Première au collège-lycée de jeunes filles Joachim du Bellay d'Angers, a livré un fort et émouvant secret : une feuille volante, glissée entre les pages, sur laquelle l'élève a déversé toute l'animosité qu'elle nourrissait à l'égard de l'occupant nazi : elle imagine en effet, une invitation à « assister au convoi, service et enterrement de Monsieur Adolf Hitler décédé subitement suite à une indigestion d'imitation [sic] simili-beurre à la graisse de baleine ». L'allusion au rationnement alimentaire et aux ersatz de produits alimentaires, caractéristiques du contexte de guerre, revient à la fin du texte : « le brunch » [après l'inhumation] se fera « aux ersatz, sans fleurs ni couronnes, seuls les cadeaux en nature seront acceptés : saucisse, pain blanc, etc. ». À une époque de développement encore modeste des médias d'informations, journaux exceptés, la jeune Marie-Juliette Ménard affiche déjà une solide connaissance de l'actualité en conviant à l'enterrement, la famille inventée du défunt, composée en réalité d'une liste assez longue de dignitaires nazis : Goering, Goebbels, Von Ribbentrop, Von Brauchitsch, Himmler, Forster. Toute sa haine transparait à travers le lieu imaginaire des obsèques : « la société générale de vidange étant chargée des obsèques, on se réunira aux lieux d'aisances de la maison [puis] à la décharge publique communale ».

L'établissement fréquenté par notre élève était alors très largement occupé par les soldats de la Wehrmacht, ce qui rendait évidemment complexe la coexistence entre soldats et membres du collège-lycée Du Bellay. Le climat y était d'autant plus délétère, que la Gestapo multiplia les arrestations jusque dans les locaux, suite à certaines dénonciations anonymes d'un « esprit anti-allemand » qui y aurait régné, auquel venaient s'ajouter des rumeurs d'hébergement clandestin de jeunes filles juives réfugiées. La directrice, quatre professeurs et l'économe (la gestionnaire) furent appréhendées et déportées à la fin de l'hiver 1943. Ces éléments suffisent à démontrer le risque encouru à l'époque, consciemment ou non par Marie-Juliette Ménard. Nul ne sait à ce jour ce qu'il est advenu d'elle après 1941, date jusqu'à laquelle le Munaé possède ses cahiers, qui ne contiennent aucune autre marque d'esprit de résistance. Peut-être a-t-elle tout simplement obtenu son Baccalauréat l'année suivante, un diplôme encore rare à l'époque pour une jeune femme et qu'elle quitta cet établissement ? Une recherche pourrait être intéressante, afin de déterminer s'il s'agissait d'un simple témoignage personnel et isolé du rejet de l'occupant ou d'une pièce d'un ensemble d'écrits anti-nazis, éventuellement diffusés clandestinement. Depuis cette sombre époque et jusqu'à nos jours, le lycée Joachim du Bellay d'Angers a entretenu la mémoire de ces faits, à travers des commémorations annuelles.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 1ère

Nom de la commune : Angers

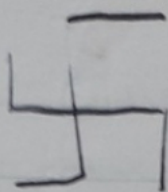
Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 162 pages

Lieux : Maine-et-Loire, Angers



Tous êtes prié d'assister au convoi,
service et enterrement de

Monsieur ~~Adolf~~ Hitler. Adolf
décédé subitement à la suite d'une indigestion
d'imitation simili-beurre à la graisse de labine.
De Profondis.

de la part de

Goering son épouse éplorée
Goebbels et Ribbentrop, ses tantes.
Son Branchitock Himmler Foster ses
cousins, cousines et sa famille désolée.

La Société Générale de Rifampes étant
chargée des obsèques, on se réunira aux
lieux d'aisances de la maison.

L'Inhumation aura lieu à la décharge
publique communale.

N.B. A l'issue de la cérémonie un
lunch aux Ersatz sera servi suivant